

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Louisa Savoie	Numéro de permis 837019	Date d'inspection Le 26 septembre 2023	
Nom de l'établissement Garderie Doux Câlin		Numéro de téléphone (506) 826-1902	
Adresse 43 Lepage Street Balmoral NB E8E 1J1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement le matin pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est respecté lors de la visite.
- Pendant la visite, l'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse.
- Dans l'aire de jeu extérieur les jouets sont variés et en quantité suffisante pour tous les enfants présents. Aucune structure fixe ne se trouve dans le terrain de jeu.
- Le permis, les inspections, la routine et les procédures d'évacuation sont affichés dans un endroit bien en vue dans l'établissement.
- Un registre d'incidents mineurs est tenu. Le parent est avisé des incidents et signe le registre.
- Le curriculum utilisé est dans la même langue dans laquelle les services sont fournis. Preuve sur place que l'éducatrice a suivie 10 heures par an de formation professionnelle. L'exploitante met en œuvre, surveille et chaque année, révisé le plan d'amélioration de la qualité.
- Observations: À mon arrivée l'éducatrice fait une recette de pâte à modeler avec les enfants. Lavage des mains et les jeux libres. Pendant les transitions l'éducatrice chante avec les enfants.
- Discussions avec l'exploitante concernant les heures de perfectionnement professionnel, plan d'amélioration de la qualité et la politique d'inclusion.

original signé par
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 26 septembre 2023

Date

original signé par
Louisa Savoie

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 26 septembre 2023

Date